



RÉSULTAT DU TEST HPV

Madame,

Vous nous avez envoyé un échantillon pour le dépistage du virus HPV.

L'échantillon que vous avez envoyé n'a donné **aucun résultat**. La qualité de l'échantillon n'était pas assez bonne. Nous n'avons pas pu contrôler si vous étiez infectée par le virus. Cela peut être dû à plusieurs raisons et pas nécessairement à la façon dont vous avez prélevé l'échantillon.

Que devez-vous faire à présent ?

Nous vous recommandons de prélever un nouvel échantillon. Nous apprécions le fait que vous preniez du temps pour cela.

Avec cette lettre, vous trouverez :

- Du nouveau matériel pour prélever un échantillon
- Des instructions d'utilisation

Vous pouvez également prendre rendez-vous chez votre médecin traitant ou votre gynécologue pour un **frottis**¹.

- Choisissez un jour où vous n'avez pas vos règles.
- Le frottis va nous permettre de voir s'il y a des cellules anormales sur le col de l'utérus. Des cellules anormales peuvent évoluer en un stade précancéreux du col de l'utérus. Il est dès lors très important de les contrôler à temps.

Votre médecin a également reçu le résultat de cette analyse.

Vous avez une question ?

- Lisez le dépliant qui accompagne cette lettre.
- Allez sur le site www.ScreenUrSelf.be. Vous y trouverez également une traduction en anglais, turc, arabe, polonais, roumain et russe de cette lettre.
- Appelez gratuitement le numéro **0800 60 160** (de 9 à 12h et de 13 à 16h) ou envoyez un e-mail à info@bevolkingsonderzoek.be.

Cordialement,

Prof. Dr Pierre Van Damme

Chercheur principal de l'étude ScreenUrSelf, Universiteit Antwerpen

¹ Cela fait plus de trois ans que vous n'avez pas eu de frottis ? Dans ce cas, le coût du frottis vous sera intégralement remboursé. Vous ne paierez que le ticket modérateur pour le rendez-vous chez votre médecin. Le laboratoire vous envoie quand même une facture ? Contactez votre mutuelle.